



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 16 décembre 2020

(Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

Présents: Alain Adam, Pascal Adam, Jean-Nicolas Bustros, Sophie Cathelineau, Philippe Courjault, Pierre Danten, Pascaline Gaussot, Colette Godet, Carla Khazzaka, Marta Lamosova, Marie-Hélène Poisson, Simon Pomel, Rachid Salama, Mark-Alexander Schreiweis

Invitée permanente à titre de présidente de l'APELC: Nathalie Bougoin

Invité: Michel Portal, Directeur des services informatiques

La séance est ouverte à 18h40.

Présentation de la politique numérique

Compte-rendu de Michel Portal sur les objectifs et réalisations 2020-2021 pour les services informatiques (SI) du Lycée. À noter la migration vers Microsoft Office 365 ; le changement des serveurs informatiques qui sera complété d'ici la fin-décembre 2020 ; une nouvelle plateforme de formation à distance pour les enseignants ; l'augmentation de la bande passante pour permettre l'enseignement à distance ; l'achat et la redistribution de matériel informatique pour permettre le travail à distance et le renouvellement du parc ; et un nouveau système de suivi du support informatique.

M. Portal note quelques défis pour les mois et années à venir, y compris la demande croissante d'équipements informatiques, en particulier pour de l'informatique portable, amplifiée par l'obsolescence du matériel existant. Des investissements importants seront nécessaires. Le SI est aussi mal outillé pour la gestion des équipement informatiques et des données, et la réponse à des cyber-attaques. Un audit est en cours, ainsi que des efforts de traçabilité des accès aux équipement informatiques et données sensibles du Lycée.

La politique numérique du Lycée Claudel couvre les questions d'utilisation des systèmes, de formation des usagers, de gestion et de renouvellement des ressources, et de contrôle de l'information. En particulier, le SI s'efforce de mieux gérer les données de référence et se penche sur les réglementations européenne (Règlement général sur la protection des données) et canadienne (Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques)







régissant l'utilisation des données stockées sur les différentes plateformes numériques utilisées au Lycée Claudel.

M. Portal fait le point sur quelques projets informatiques, notamment la modernisation des salles de classe, en particulier des systèmes de projection et de diffusion multimédia; l'installation d'un système d'alerte et d'annonce; et la transition déjà en cours vers de l'équipement informatique standardisé et portatif, y compris le renouvellement des iPads pour les élèves. Ce dernier point soulève des questions sur l'utilisation de l'outil numérique dans l'approche pédagogique, et le besoin d'une réflexion continue sur le sujet qui doit aussi prendre en compte les aspects financiers et de cybersécurité.

Résolutions

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2020

Proposition : Que le PV de la séance du 25 novembre 2020 soit adopté.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Sophie Cathelineau

Le PV est adopté à l'unanimité.

4. Octroi d'un don de 5,000 \$ en soutien à un projet d'élève

Il est question d'appuyer un élève du Lycée Claudel dans le cadre d'une levée de fonds avec un objectif total de 200 000 dollars destinée à la Fondation CHEO pour des investissements dans les services néonataux. L'aide de 5 000 dollars proviendrait de la ligne budgétaire d'aide aux familles et serait l'occasion pour l'établissement de manifester son soutien à une belle initiative, déjà relayée dans les médias locaux.

 Proposition: Que le C.A. accorde un don de 5 000 dollars à la fondation CHEO suite à l'initiative d'un élève du Lycée Claudel.

Proposée : Colette Godet

Appuvée : Sophie Cathelineau

Proposition adoptée à l'unanimité.







5. Adoption des frais de scolarité 2021/2022

Rachid Salama présente l'ensemble des tarifs du Lycée Claudel comme il est prévu chaque année, sachant que le calcul est basé sur une décision du Conseil d'administration de limiter pour une période de trois ans l'augmentation des tarifs de 2% d'une part et sur le plus mauvais scénario envisagé soit de 950 élèves d'autre part. L'objectif est de se rapprocher au maximum du coût réel des prestations et de comparer avec les tarifs d'autres écoles privées.

Proposition : Que le CA adopte les frais de scolarités 2021/2022 présentés au CA.

Proposée : Sophie Cathelineau

Appuyée : Alain Adam

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Adoption des tarifs annexes 2021/2022

Le transport scolaire pose un problème dans les circonstances actuelles, avec une perte financière importante en 2019-2020. Il sera difficile de retourner vers l'équilibre sans remplissage des bus. On propose une augmentation de tarif de 1 600 dollars (+23%) et une perte envisagée de 47 000 dollars.

Pour les camps de jour, on propose un tarif annuel (25 jours) à 1 250 dollars et un forfait journalier à 55 dollars. Une réflexion est en cours concernant l'organisation de camps d'été, qui permettrait aussi l'incubation de nouveaux élèves avant la rentrée.

Une étude est aussi en cours sur la récupération des taxes de vente et sur la documentation du mode de calcul des reçus d'impôt.

Proposition : Que le CA adopte les frais annexes 2021/2022 présentés au CA.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Marie-Hélène Poisson

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Carte des emplois

Philippe Courjault présente le nombre d'équivalents temps pleins (ETP) proposé pour l'année prochaine, par service (Communication, Comptabilité, PVE, RH, informatique, Opération, Périscolaire, Direction) et par niveau (maternelle, élémentaire, secondaire), basé sur une référence de 24 élèves par classe et compatible avec une éventuelle reconduction des mesures Covid. La carte des emplois signifie une variation de +6,8 ETP, dont trois nouveaux postes administratifs. La campagne de recrutement démarrera dès le mois de janvier 2021.

Proposition : Que le CA adopte la carte des emplois présentée au CA.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Colette Godet Proposition adoptée à l'unanimité.







Points pour discussion:

8. Format des rapports

Mise en place d'un rapport de l'exécutif en lieu et place des rapports du président et du trésorier.

Le rapport du Proviseur sera remplacé par un rapport de la direction qui contiendra également des informations financières préparées par le directeur administratif et financier.

9. Rapport du Chef d'établissement

À ce stade, il est raisonnable d'entrevoir un objectif de référence à 980 élèves (sans changement). Il s'agit d'une première approche qui permet d'entrevoir une augmentation des effectifs sans évolution majeure de la structure et en maintenant des effectifs par niveaux raisonnables. La référence retenue est de 24 élèves par classe en l'absence de toute indication du gouvernement de l'Ontario.

Philippe Courjault a souligné le recrutement d'un assistant pour les ressources humaines qui démarre le 17 décembre 2020.







Points pour information:

10. Point sur le calendrier covid

Concernant Organisation des enseignements au retour des congés, dans le but d'éclairer les choix qui seront en définitive faits par les familles et les personnels, le conseil d'établissement a proposé trois options d'organisation des cours au retour des congés de Noël à un vote pour avis :

- Organiser les enseignements en distanciel pendant les deux semaines qui suivent la reprise : avis négatif
- Allonger les congés de Noël d'une semaine : avis négatif
- Reprendre en présentiel à compter du 4 janvier : avis positif

11. Point sur le comité Covid

Un engagement a été pris de renforcer le protocole sanitaire pendant les deux semaines qui suivent la reprise. Des propositions seront formalisées dans le cadre du comité Covid qui s'est réuni le 15 décembre. Le compte-rendu de la réunion sera discuté à l'interne avant diffusion aux parents dans les prochains jours. La communication inclura un récapitulatif sur le chemin parcouru depuis la rentrée et un rappel à la vigilance, surtout au retour des congés.

12. Point politique travail à distance

Un engagement a été pris d'élaborer une politique permettant d'exercer à distance pendant deux semaines pour les personnels qui quitteraient le territoire en raison des contraintes imposées par les autorités fédérales. Cette réflexion a abouti à la rédaction d'une politique sur le télétravail en cours de finalisation. La politique a été discutée en comité paritaire . La Politique sera validée par l'AEFE sous peu.

13. Proposition pour lever la séance

Proposée : Jean-Nicolas Bustros

Appuvée : Simon Pomel

Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h45.

Le président du conseil d'administration

Pierre Danten

Pierre Danten

Signature: January

Le secrétaire du conseil d'administration

Simon Pomel

Simon Pomel

Signature: Simon Pomel
Simon Pomel (Mar 11, 2021 12:44 EST)

